

IMAGYM

CODE DE CONDUITE GYMNASTES DES PROGRAMMES COMPÉTITIFS

Ce code de conduite est un outil afin que tous puissent maximiser leur entraînement personnel et être capable d'atteindre leurs objectifs.

Les règlements du gymnase doivent être respectés en tout temps :

1. En entraînement, je porte un maillot avec ou sans cuissard pour les filles et un short ou pantalon avec singlet pour les garçons.
2. Lors des entraînements, je m'assure d'avoir le nécessaire (maillot, élastiques, gants,...)
3. Je porte mes cheveux attachés de façon à avoir le visage dégagé: seul un bandeau de tissu et des barrettes plates seront acceptés.
4. Je ne porte aucun bijou lors des entraînements et/ou compétitions.
5. Je ne mâche pas de gomme, je ne mange pas dans le gymnase et je n'apporte pas ma bouteille d'eau, j'utilise les fontaines.
6. J'attends mon entraîneur calmement au vestiaire et non dans le gymnase.
7. Lors des changements de rotation, je me déplace dans le calme et j'attends les consignes de mon entraîneur avant de monter sur un appareil.
8. Je m'engage à garder le vestiaire, les toilettes ainsi que mon espace de collation propre en tout temps.
9. Je m'assure que mon entraîneur me donne son autorisation avant de faire un mouvement complexe plus ou moins maîtrisé, afin d'éviter les blessures.
10. J'apporte mon aide lors du rangement du matériel à la fin du cours et j'aide à conserver le gymnase et le matériel propres et en bon état.
11. Je respecte les consignes émises par l'école de gymnastique Imagym et celles de mon entraîneur.
12. Tout appareil électronique (cellulaire, tablette, etc.) doit rester au vestiaire ou à la maison et ne doit en aucun cas être utilisé durant les entraînements.
13. Je ne sors pas du gymnase sans l'autorisation de mon entraîneur et celui-ci me donnera son autorisation seulement pour des raisons majeures.
14. Je m'engage à arriver à l'heure à mon entraînement.

Les attitudes et comportements suivants sont attendus des gymnastes afin que les entraînements se déroulent dans l'ordre et le plaisir pour tous :

1. Je suis présent aux entraînements tel que prévu au calendrier et j'avise mon entraîneur le plus tôt possible si je dois m'absenter.
2. J'avise mon entraîneur le plus tôt possible en cas de maladie, blessure ou autre situation qui risquerait de nuire à mon entraînement.
3. Je demande à mon entraîneur une rencontre à la fin de l'entraînement si j'en ressens le besoin, mais je ne monopolise pas le temps d'entraînement pour régler un problème personnel.

4. Je participe aux compétitions prévues à l'horaire ainsi qu'au spectacle de fin d'année de façon à bien représenter le club Imagym.
5. Je porte le maillot de compétition Imagym lors des compétitions et/ou évaluations ainsi que le survêtement.
6. Je porte le maillot du club uniquement lors des compétitions et des événements spéciaux.
7. Je parle et j'agis de façon respectueuse envers mon entraîneur, les gymnastes, ainsi que tous les autres membres de l'école et autres organisations de gymnastique.

INTIMIDATION = TOLÉRENCE 0

8. J'utilise un langage correct.
9. J'ai un bon esprit d'équipe et j'encourage les autres gymnastes.
10. Je collabore lorsqu'on me le demande.
11. J'évite le bavardage inutile et les gestes qui pourraient nuire à l'exécution des mouvements et à la sécurité de mes coéquipiers (ères).
12. Je participe activement à chaque entraînement et j'ai une attitude positive. Dans les moments plus difficiles, j'évite les sautes d'humeur qui pourraient nuire à mes coéquipiers (ères).
13. Je respecte les juges en compétition, et seul mon entraîneur est autorisé à leur parler.
14. Je m'engage à assister à tous les cours, activités et compétitions pour lesquelles mes parents ont déboursé une somme d'argent. Je représente fièrement Imagym.

Si je ne respecte pas les règlements et le code d'éthique, je comprends que les mesures disciplinaires suivantes seront adoptées par l'école de gymnastique Imagym :

Étape 1 : Avertissements de façon verbale de l'entraîneur et/ou retrait du groupe pour quelques minutes

Étape 2 : Avertissement de façon verbale aux parents.

Étape 3 : Si le règlement n'est toujours pas respecté, un billet écrit sera remis aux parents

Étape 4 : Si le règlement n'est toujours pas respecté, les parents seront convoqués à une rencontre pour trouver des pistes de solutions.

Étape 5 : Si le règlement n'est encore pas respecté, le(la) gymnaste sera suspendu(e) pour deux entraînements.

Étape 6 : Si après toutes ces démarches, le règlement n'est pas respecté, le(la) gymnaste sera expulsé(e) du programme compétitif et ou du club.